

MARTINIQUE

Axe 6 : Compétences transversales

Droits et obligations des agents de la Fonction Publique Hospitalière

Contexte

La formation proposée est axée sur la compréhension des obligations des agents de la fonction publique hospitalière mais aussi leurs droits, qu'ils soient titulaires ou contractuels, à la lecture de la nouvelle Loi déontologie du 20 avril 2016. Les droits et obligations seront abordés à travers des études de cas pratiques en lien avec l'exercice professionnel des participants, des cas de jurisprudence où le non-respect des obligations a été sanctionné et enfin des retours d'expériences vécues en établissement sanitaire ou médico-social.

Objectifs

- Avoir une première approche de l'organisation hospitalière.
- Appréhender les valeurs fondamentales du service public hospitalier, notamment la mission d'intérêt général et la notion de continuité du service public.
- Connaitre et comprendre les droits et obligations des agents titularisés et contractuels.
- Connaitre les notions de base de la carrière des agents de la fonction publique.

Renseignements complémentaires

Durée : 2 jours

Contact : Marie-Annick GINAPÉ 0596421060

Programme

Nouveau programme disponible début 2026

Public

Tout public

Exercice

2026

Nature

AFC

Organisé par
ALTAFORMATION

Durée
14 heures

Typologie
Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences